

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00405

Numéro SIREN : 410 409 460

Nom ou dénomination : AUCHAN HYPERMARCHÉ

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2021 sous le numéro de dépôt 19108

Bilan actif

BILAN-ACTIF- (En MEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	0,2		0,2	0,2
Fonds commercial	1 642,4	1 619,7	22,7	28,9
Autres immobilisations incorporelles	128,5	126,6	2,0	11,5
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	1 771,1	1 746,3	24,9	40,6
Terrains	716,4	13,7	702,7	718,5
Constructions	3 344,6	2 631,3	713,3	742,6
Installations techniques, matériel	549,1	476,6	72,5	87,3
Autres immobilisations corporelles	240,7	214,3	26,3	26,6
Immobilisations en cours	67,6	1,6	66,0	32,2
Avances et acomptes	34,9		34,9	38,3
TOTAL immobilisations corporelles	4 953,3	3 337,5	1 615,7	1 645,5
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	94,6	0,1	94,5	94,5
Créances rattachées à des participations	23,4		23,4	23,4
Autres titres immobilisés	0,2	0,0	0,1	0,2
Prêts	0,2	0,2	0,0	0,0
Autres immobilisations financières	5,1	0,4	4,7	4,0
TOTAL immobilisations financières	123,5	0,7	122,7	122,1
Total Actif Immobilisé (II)	6 847,8	5 084,6	1 763,1	1 808,1
Matières premières, approvisionnements	1,5		1,5	1,5
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	828,6	27,9	800,7	917,1
TOTAL Stock	830,1	27,9	802,2	918,6
Avances et acomptes versés sur commandes	0,6		0,6	3,0
Clients et comptes rattachés	167,8	13,5	154,3	166,4
Autres créances	1 191,3	12,5	1 178,8	932,1
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 359,1	26,0	1 333,1	1 098,5
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	94,3		94,3	127,4
TOTAL Disponibilités	94,3	0,0	94,3	127,4
Charges constatées d'avance	8,3		8,3	7,5
TOTAL Actif circulant (III)	2 292,4	54,0	2 238,5	2 155,0
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	9 140,2	5 138,6	4 001,6	3 963,1

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan passif

BILAN-PASSIF-(En MEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 0,0)	56,9	56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5,7	5,7
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	0,0	0,0
TOTAL Réserves	5,7	5,7
Report à nouveau	-106,9	-84,1
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-129,2	-22,7
Subventions d'investissement	1,3	0,0
Provisions réglementées	300,5	300,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	128,4	255,8
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	41,3	31,3
Provisions pour charges	280,2	113,4
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	321,5	144,8
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13,1	2,4
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	883,7	617,3
TOTAL Dettes financières	896,8	619,7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14,1	18,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 717,8	1 658,3
Dettes fiscales et sociales	470,1	493,3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50,5	53,0
Autres dettes	386,1	701,8
TOTAL Dettes d'exploitation	2 638,6	2 925,0
Produits constatés d'avance	16,4	17,8
TOTAL DETTES (IV)	3 551,7	3 562,5
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	4 001,6	3 963,1

Compte de résultat

Compte de résultat (en MEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	10 438,9	64,5	10 503,4	10 649,0
Production vendue biens	1 167,8		1 167,8	1 201,9
Production vendue services	468,4	0,0	468,4	502,4
Chiffres d'affaires nets	12 075,1	64,5	12 139,7	12 353,3
Production stockée				
Production immobilisée			0,1	0,6
Subventions d'exploitation			4,5	9,8
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			95,6	136,2
Autres produits			11,2	8,5
Total des produits d'exploitation (I)			12 251,1	12 508,4
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			8 055,2	8 261,0
Variation de stock (marchandises)			116,5	24,3
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			808,8	888,6
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-0,2
Autres achats et charges externes			1 214,9	1 167,6
Impôts, taxes et versements assimilés			219,2	234,0
Salaires et traitements			1 160,7	1 196,2
Charges sociales			358,6	394,4
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	162,4	179,6
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	37,1	58,1
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	216,6	72,3
Autres charges			26,7	50,1
Total des charges d'exploitation (II)			12 376,7	12 526,0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-125,6	-17,6
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			3,3	1,6
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			1,6	0,0
Produits financiers de participations			13,0	11,1
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0,1
Autres intérêts et produits assimilés			0,6	0,5
Reprises sur provisions et transferts de charges				1,9
Différences positives de change			0,0	0,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			13,6	13,6
Dotations financières aux amortissements et provisions			0,0	0,1
Intérêts et charges assimilées			11,4	8,5
Différences négatives de change			0,0	0,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			11,4	8,7
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			2,2	4,9
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-121,7	-11,0

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4,2	4,4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21,3	1,1
Reprises sur provisions et transferts de charges	79,4	57,3
Total des produits exceptionnels (VII)	104,9	62,9
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2,4	12,5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36,0	0,5
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	54,0	48,6
Total des charges exceptionnelles (VIII)	92,4	61,6
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	12,4	1,3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	20,4	13,0
Impôts sur les bénéfices (X)	-0,4	-0,1
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12 372,8	12 586,6
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 502,0	12 609,3
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-129,2	-22,7

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HYPERMARCHÉ

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

Date de clôture : 31/12/2020

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	5
Description synthétique de la société.....	8
Règles et méthodes comptables.....	8
Immobilisations corporelles.....	8
Dépréciations des immobilisations corporelles.....	9
Immobilisations incorporelles.....	9
Participations et autres titres immobilisés.....	10
Valeurs mobilières de placement.....	10
Stocks.....	11
Créances.....	11
Provisions réglementées.....	11
Opérations en devises.....	11
Provisions pour risques et charges.....	11
Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme.....	12
Provisions pour litiges.....	12
Provisions pour garantie.....	12
Chiffre d'affaires.....	12
Frais de pré-ouverture.....	12
Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel.....	13
Impôt sur les bénéfices.....	13
Faits caractéristiques.....	14
Evénements postérieurs à la clôture.....	14
Société établissant des comptes consolidés.....	14
Eléments constitutifs du fonds commercial.....	15
Immobilisations.....	16
Amortissements.....	18
Liste des filiales et des participations en k€.....	19
Echéances des Créances et dettes.....	20
Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social.....	21
Variation des capitaux propres.....	21
Charges constatées d'avance.....	22
Produits constatés d'avance.....	22
Charges à payer.....	23
Produits à recevoir.....	23
Provisions.....	24
Engagements pris en matière de retraite.....	25
Ventilation du chiffre d'affaires.....	26
Détail de certains postes :.....	26

Coût de revient des ventes.....	26
Charges et produits d'exploitation.....	26
Résultat financier.....	27
Charges et produits exceptionnels.....	28
Effectifs.....	29
Impôt sur les bénéfices annexe.....	29
Fiscalité différée.....	30
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires.....	31
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	31
Engagements hors bilan.....	31

Description synthétique de la société

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est 4 001,6 MEUR et le résultat s'élève à -129,2 MEUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en hypermarchés.

Au 31/12/2020, la société exploite 119 hypermarchés depuis la fermeture de Villeteuse.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 2014 conformément au règlement ANC N° 2014-03, à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En raison du soutien financier du groupe Auchan à ses filiales, la continuité d'exploitation d'Auchan Hypermarché n'est pas remise en cause.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception des biens reçus en apport le 1er janvier 1997 ou issus des scissions des anciennes sociétés du groupe Docks de France, qui ont fait l'objet d'une réévaluation à leur valeur d'utilité.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après "composants") sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente.

Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui est spécifique.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations corporelles sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Constructions (gros œuvres)	20 ans (1997 et avant)
Constructions (gros œuvres)	30 ans ou 40 ans (après 1997)
Étanchéité toitures, assainissements et revêtements des sols	20 ans
Agencements et aménagements	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

Dépréciations des immobilisations corporelles

Les règles de dépréciation des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les immobilisations incorporelles.

Immobilisations incorporelles

* Fonds Commercial

Les fonds commerciaux sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Ils ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

* Droit au Bail

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Ces droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués par différence entre la valeur réévaluée des biens et la part en capital des échéances restant dues.

* Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont comptabilisés en charges.

*** Logiciels**

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amortis sur cinq ans les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Conformément à l'article 322-5 du PCG, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité, déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés, et sa valeur vénale (valeur de marché). L'appréciation des éventuelles pertes de valeur des actifs est réalisée au niveau des magasins, ainsi qu'au niveau de la société lorsqu'il existe des immobilisations non amortissables et non affectées.

Conformément aux articles 214-16 à 214-19 du règlement ANC N°2014-03, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur sur un magasin exploité. Les indices de perte de valeur retenus sont :

- flux de trésorerie bruts négatifs sur plus de 2 ans consécutifs
- baisse des flux de trésorerie par rapport à N-2 de plus de 20%
- décalage en défaveur de plus de 20% des flux de trésorerie bruts de l'exercice en cours par rapport aux objectifs pour les magasins récemment ouverts.

La méthodologie pour déterminer la valeur d'utilité est celle des flux de trésorerie actualisés. Il s'agit de l'actualisation des flux de trésorerie sur la durée résiduelle d'utilité du magasin.

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût de revient. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à son coût de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Depuis le 1er janvier 2007, les frais d'acquisition des titres de participation sont incorporés au prix de revient des titres de participation et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Ce changement d'option comptable, autorisé par l'avis n°2007-C du Comité d'Urgence du 15 juin 2007, a été appliqué de façon prospective.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût de revient. Le cas échéant, des provisions sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur prix de revient.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués sur la base des derniers prix d'achat, augmentés des frais accessoires, diminués de toutes remises, ristournes et autres avantages financiers par analogie avec les modalités de prise en compte des marges arrières dans le calcul du seuil de revente à perte, modalités conformes aux dispositions introduites par la loi Châtel. La méthode du dernier prix d'achat s'apparente à celle du FIFO (premier entré, premier sorti) dans un contexte de rotation rapide des stocks.

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Compte tenu du caractère fongible des marchandises, il n'a pas été possible de déterminer la quote-part des marchandises restant en stock à la clôture de l'exercice et acquises avec une clause de réserve de propriété.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Lorsque les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les dettes et les créances sont comptabilisées au cours garanti. Dans ce cas, aucun écart de conversion n'est constaté.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Les engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en matière de retraites, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution des salaires.

A ce titre, l'évaluation des indemnités de départ en retraite tient compte en particulier des données suivantes :

- Les salaires en fin de carrière en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus et l'évolution estimée du niveau des retraites ;
- L'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions applicables dans l'entreprise ;
- Les effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité TF00/02 avec décalage d'âge ;
- Un taux d'actualisation nominal de 0.60 % ;

Par ailleurs, la société applique la méthode du "corridor", à savoir l'absence de comptabilisation en résultat des écarts actuariels tant que ces derniers restent compris dans une fourchette de 10 % autour de la valeur actualisée de l'obligation de la société. Les écarts excédant 10 % du plus haut entre la valeur actualisée de l'obligation et la juste valeur des actifs du régime sont étalés en résultat sur la durée d'activité résiduelle moyenne du personnel.

La société externalise la gestion des indemnités de fin de carrière en vue de couvrir ses charges futures par un système d'assurance.

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

Provisions pour garantie

Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lors de la vente. Par ailleurs, Auchan Hypermarché a proposé des contrats d'extension de garantie pour lesquels les produits et la marge sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

La provision est calculée sur la base d'un taux de panne calculé et du coût moyen estimé des interventions des services après-vente, et tient compte de l'évolution des ventes de produits sous garantie.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Frais de pré-ouverture

Les frais de pré-ouverture de magasins sont pris en charge au fur et à mesure où ils sont encourus par la société.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère Auchan Holding S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, Auchan Holding S.A.

Faits caractéristiques

Les faits marquants qui ont impacté les résultats de l'année 2020 sont les suivants :

- Déploiement de la livraison à domicile sur les drives,
- Déploiement de corners avec notre partenaire Patatam spécialisé dans le marché de seconde main sur les magasins de Roncq, Melun, Meriadeck, Marseille et Mondésir, et validation d'un déploiement national
- Déploiement du corner Decathlon à St Jean, Bordeaux, et Biganos,
- Déploiement du corner Boulanger à Dury,
- Impact de la fermeture du Site de Villeteuse en octobre 2019 : (impact P/L net de -24 M€),
- Travaux sur le site de Cergy,
- Passage des soldes de 6 à 4 semaines
- En septembre 2020, dans le cadre du plan Auchan 2022 et de la démarche Renaissance, un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été annoncé, une PRC de 147,3M€ a été enregistrée dans le comptes au 31/12/2020. Ce plan a été validé par la Direccte le 4 janvier 2021. Le projet aboutirait à la suppression de 1 242 postes..

Impact de la crise sanitaire liée au Covid 19 :

A partir du mois de mars 2020, les mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont fortement perturbé les activités de la société qui a dû procéder à des ajustements permanent de son organisation. La société a maintenu son activité en mettant en place les dispositifs et protocoles sanitaires pour veiller à la protection de ses salariés, clients et autres partenaires prenantes. Le comportement des consommateurs a évolué, privilégiant les formats de proximité et e-commerce au détriment des hypermarchés. La poursuite de l'activité dans ces conditions inhabituelles et sous fortes contraintes a entraîné une hausse de plusieurs coûts d'exploitation. Les impacts de l'épidémie sur l'activité de la Société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan mais il est difficile de les isoler des autres évolutions de la période. L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'évènement (sur les comptes de résultat et bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci.

Impacts bruts de la crise :

- Dynamique commerciale impactée par les mesures de confinement, couvre-feu et interdiction de vente des produits dits "non essentiels"
- Coûts supplémentaires engagés pour assurer la sécurité des salaires et clients,
- Prime exceptionnelle versée aux salariés pour reconnaître leur mobilisation

Impact des mesures de soutien dont la Société a bénéficié :

- Recours aux mesures de chômage partiel

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique
AUCHAN HOLDING S.A 40, avenue de Flandre 59170 CROIX N° Siret 47618062500479	SA

Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	66,6
Eléments achetés ou reçus en apport	1 575,8
Total	1 642,4

Rappelons que le fonds de commerce inscrit chez Auchan Hypermatché trouve pour l'essentiel son origine dans l'apport en 1997 des hypermarchés anciennement exploités par Docks de France. Il est amorti en totalité à fin 2017.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement	(I)	0,0		0,0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	1 803,9		0,2
	Terrains		720,7		0,0
Constructions	Sur sol propre		1 171,5		13,1
	Sur sol d'autrui		105,6		1,4
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		2 030,9		42,7
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		556,2		16,2
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		99,4		6,8
	Matériel de transport		0,1		0,0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		137,0		10,3
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours		33,8		33,8
	Avances et acomptes		38,3		-3,4
TOTAL (III)			4 893,5		120,9
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		117,9		0,0
	Autres titres immobilisés		0,2		0,0
	Prêts et autres immobilisations financières		4,7		0,7
TOTAL (IV)			122,8		0,7
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			6 820,1		121,8
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement	(I)			0,0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		33,0	1 771,1
	Terrains			4,3	716,4
Constructions	Sur sol propre			4,1	1 180,5
	Sur sol d'autrui			0,0	107,1
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			16,5	2 057,0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			23,4	549,1
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			0,0	106,2
	Matériel de transport			0,0	0,1
	Matériel de bureau et mobilier informatique			12,9	134,3
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				67,6
	Avances et acomptes				34,9
TOTAL (III)				61,1	4 953,2
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				117,9
	Autres titres immobilisés				0,2
	Prêts et autres immobilisations financières				5,4
TOTAL (IV)					123,4
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				94,1	6 847,8

Les immobilisations corporelles progressent pour 90 M€ dont principalement 41M€ d'installations diverses, 16M€ de matériels industriels dont 8 millions de balisages électroniques, 9,5 M€ pour la Gestion Technique du Patrimoine (il y a une mise à jour dans un grand nombre de magasins), 9 M€ de travaux d'électricité et 5,9 M€ de travaux de sprinklers.

Les diminutions des immobilisations sont constituées essentiellement de 94 M€ de cessions, dont 29 M€ d'immobilisations incorporelles externes au prix de vente. concernant pour la cession du fonds de commerce de Villetaneuse et 27 M€ d'immobilisations corporelles pour ce même site.

On constate 36,5 M€ de mise au rebut dont 3,5 M€ d'immobilisations incorporelles et 33 M€ d'immobilisations corporelles.

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0		0,0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 736,6	13,2	3,6	1 746,2		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	722,5	30,2	3,7	749,0		
	Sur sol d'autrui	70,2	2,6	0,0	72,8		
	Installations générales, agencements	1 714,0	75,4	15,5	1 774,0		
Installations techniques, matériels et outillages		468,9	29,8	23,4	475,4		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	90,1	3,4		93,5		
	Matériel de transport	0,1	0,0	0,0	0,1		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	119,6	13,2	12,9	119,9		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		3 185,5	154,7	55,4	3 284,7		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		4 922,1	167,8	59,0	5 030,9		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres	0,0			0,1			0,0
Terrains							
Constructions :							
sol propre	13,9	7,2		7,2	12,0		1,9
sol autrui	1,0			0,4			0,6
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	5,1	2,8		6,5	4,4		-3,0
Inst gén.	0,1	0,5		0,1	0,7		-0,2
M.Transport							
Mat bureau.	0,1	1,8		0,6	1,7		-0,4
Emball.							
CORPO.	20,2	12,3		14,8	18,8		-1,1
Acquis. de titres							
TOTAL	20,2	12,3		14,8	18,8		-1,1
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Liste des filiales et des participations en k€

Filiales et participations	Capital (2)	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette				
GIE CENTRALE DE SERVICES	18	2 599	66.37%	12	12			2 600	
AUCHAN ENERGIES (Anciennement Pétrovex)	2 542	4 323	100%	5 191	5 191			861	
AUCHAN CARBURANT	46 463	21 214	100%	46 678	46 678			11 970	11 360
AUCHAN RETAIL AGRO	24 721	19 011	100%	40 799	40 799			2 693	1 599
SOMARVRAC (3)	100	-10 179	100%					-4 005	
SANSAC	10	-413	100%	10	0			-2	
Participations (10 à 50% du capital)									
Filiales françaises (ensemble)									
Filiales étrangères (ensemble) (1)									
Participations dans des sociétés françaises									
Participation dans des sociétés étrangères									

(1) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Les titres de SOMARVRAC ont été acquis pour une valeur d'1 euro.

Le tableau ci-dessus présente les titres des sociétés du groupe détenus par notre société.

Notre société détient également à plus de 5% :

- 20.66% des titres de SYNEDIS pour une valeur brute de 1 690 830 €

- 50% des titres d'OSNY DRIVE, 65.79% des titres de SCI SOGEP, 40% des titres IMMEPINAY, 50% des titres de GIE SERVICIMMOG, 100% des titres de la SCI Le Red et 11,27% des titres de SHOPPING INNOVATION LAB.

Echéances des Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				23,4	23,4	
Prêts				0,2	0,0	0,2
Autres immobilisations financières				5,1	0,0	5,1
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				28,7	23,4	5,3
Clients douteux ou litigieux				18,3	18,3	
Autres créances clients				149,5	149,5	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				1,8	1,8	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				4,2	4,2	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			107,3	107,3	
	Autres impôts			2,4	2,4	
	Etat - divers			1,9	1,9	
Groupes et associés				327,6	327,6	
Débiteurs divers				746,1	746,1	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 359,1	1 359,1	0,0
Charges constatées d'avance				8,3	8,3	
TOTAL DES CREANCES				1 396,1	1 390,8	5,4
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			11,7	11,7		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			1,4	0,1	0,6	0,7
Emprunts et dettes financières divers			883,7	115,5	768,2	
Fournisseurs et comptes rattachés			1 717,8	1 717,8		
Personnel et comptes rattachés			154,0	154,0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			121,4	121,4		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		132,9	132,9		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		61,8	61,8		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			50,5	50,5		
Groupes et associés			185,6	185,6		
Autres dettes			200,8	200,8		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			16,4	16,4		
TOTAL DES DETTES			3 538,0	2 768,5	768,8	0,7
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail International et Auchan Retail France.

Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 844 108			2 844 108	20
Total	2 844 108	0	0	2 844 108	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	56,9						56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							0,0
Ecart de réévaluation							0,0
Réserve légale	5,7						5,7
Réserves statutaires ou contractuelles							0,0
Réserves réglementées							0,0
Autres réserves	0,0						0,0
Report à nouveau	-84,1		0,0		-22,7		-106,8
Résultat de l'exercice	-22,7	-129,2	0,0	0,0	22,7		-129,2
Subventions d'investissement	0,0	1,3	0,0				1,3
Provisions réglementées	300,1	34,1	33,6				300,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES	255,9	-93,8	33,6	0,0	0,0	0,0	128,5

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SEQUESTRE VILLETANEUSE	0,0		
FOURNITURES BUREAUTIQUES	0,0		
CHARGES DIVERSES	0,2		
CHARGES D'ENTRET	0,0		
CHARGES FINANCIERES	0,2		
NEUT FRAIS DSI	1,7		
CHARGES ASSURANCE	0,4		
CHARGES PUBLICITE	1,6		
LOYERS PAYS D'AVANCE	2,3		
CAUTIONS PAYEES D'AVANCE	0,6		
CHARGES LOCATIVES CONSTATEES D'AVANCE	1,2		
TOTAL	8,23	0,0	0,0

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS DIVERS	1,6		
CA PERCU D'AVANCE	14,8		
PRODT D'ADHESION	0,0		
LOYER-DROIT D'ENTREE PERCU D'AVANCE	0,0		
TOTAL	16,4	0,0	0,0

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0,0
Autres emprunts obligataires	0,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,8
Emprunts et dettes financières divers	0,0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1,1
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	542,2
Dettes fiscales et sociales	217,1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	48,5
Autres dettes	2,1
Total	811,8

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0,0
Autres immobilisations financières	0,0
Créances clients et comptes rattachés	14,1
Personnel et comptes rattachés	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,1
Etat et autres collectivités publiques	0,1
Autres créances	2,4
Disponibilités	0,0
Total	16,7

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	300,1	34,1	33,6	300,5
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	300,1	34,1	33,6	300,5
Provisions pour litige	14,7	6,0	3,2	17,5
Provisions pour garantie	8,1	9,6	8,1	9,6
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	0,5	0,0	0,2	0,3
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	52,6	16,9		69,5
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	68,8	189,4	33,6	224,6
TOTAL (II)	144,8	221,9	45,1	321,5
Provisions sur immobilisations incorporelles	26,7	0,2	26,8	0,1
Provisions sur immobilisations corporelles	62,4	9,1	18,7	52,8
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	0,1	0,0		0,1
Provisions sur autres immos financières	0,7	0,0		0,7
Provisions sur stocks	28,0	27,9	28,0	27,9
Provisions sur comptes clients	11,8	2,7	0,9	13,5
Autres provisions pour dépréciations	13,9	6,5	7,8	12,5
TOTAL (III)	143,6	46,3	82,3	107,7
TOTAL GENERAL (I + II + III)	588,5	302,3	161,0	729,7
Dont dotations et reprises d'exploitation		262,3	81,7	
Dont dotations et reprises financières		0,0		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		39,4	79,4	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 9,5 M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 4,1 M€
- des provisions pour litiges divers pour 4 M€

Les provisions pour amendes et pénalités comprennent les provisions contrôle fiscal sur le contentieux TASCOM pour 0,3 M€.

Les provisions pour pensions reprennent les provisions pour indemnités de départ en retraite pour 69,5 M€.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 35,5 M€
- la provision médailles du travail pour 6,7 M€
- la provision pour projets abandonnés pour 12,6 M€
- la provision pour contrôle TASCOM pour 8,8 M€
- la provision pour situation nette négative de Somarvrac pour 10,2 M€ et Sansak pour 0,4 M€
- les provisions PSE exploitation pour 147,1 M€

Engagements pris en matière de retraite

La société comptabilise à son passif la part des engagements non couverte par les actifs du régime. Elle applique la méthode du corridor. Les principaux éléments relatifs aux engagements de retraite sont résumés dans le tableau ci-dessous (en M€) :

Engagements retraite	Valeur actualisée de l'engagement	Juste valeur des régimes	Pertes actuarielles	Provision
I. D. R.	240,4	142,7	22,4	75,3

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	10 503,4	10 649,0	-1,4%
Production vendue biens	1 167,8	1 201,9	-2,8%
Production vendue services	468,4	502,4	-6,8%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	12 075,1	12 288,8	-1,7%
Chiffres d'affaires nets-Export	64,5	64,5	0,0%
Chiffres d'affaires nets	12 139,7	12 353,3	-1,7%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des hypermarchés.

Détail de certains postes :

Coût de revient des ventes

	2020	2019
Variation des stocks	116,5	24,1
Achats nets de ristournes	8 864,0	9 149,6
Total	8 980,5	9 173,7

Charges et produits d'exploitation

	2020	2019
Frais de personnel	1 519,3	1 590,6
Impôts et taxes	219,2	234,0
Autres produits et charges d'exploitation / transferts de charges	1 211,8	1 189,2
TOTAL	2 950,3	3 013,8

Résultat financier

	2020	2019
Produits financiers	0,6	2,5
Dividendes reçus	13,0	11,1
Frais financiers	-11,4	-8,6
Dotation financière aux amortissements et provisions	0,0	-0,1
TOTAL	2,2	4,9

Les charges financières comprennent principalement les frais financiers sur le prêt Auchan Retail International pour 5,7 M€, sur le prêt Auchan Retail France pour 4,6 M€, et les frais financiers sur comptes courants pour 0,1 M€.

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
degrèvement d'impôt		3,3
Autres	7,7	0,2
FREEWAVE		0,9
Produits et charges de cession des éléments d'actifs	36,0	21,2
Subvention d'équipement		0,0
Amortissements dérogatoires	34,1	33,6
IMPAIREMENT	14,7	45,5
TOTAL	92,5	104,7

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	3 092	3 172
Agents de maîtrise	1 001	1 047
Employés	45 587	41 269
TOTAL	49 680	45 488

Impôt sur les bénéfices annexe

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-121,7	-0,4
Résultat exceptionnel	12,4	0,0
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0,0
Contribution exceptionnelle		0,0
TOTAL	-109,3	-0,4

Le taux d'imposition s'élève à 28% jusqu'à 500 000 € de bénéfice imposable et 31% au delà.

La contribution sociale est de 3,3%.

Les crédits d'impôt se composent comme suit :

- Crédit d'impôt Mécénat 0,4M€

- Crédit d'impôt famille 0,1M€

La ligne d'impôt ressort donc au compte de résultat à 0,4M€

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	300,5
Subventions d'investissement	1,3
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition (réévaluation de terrain)	2 072,7
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	2 374,6
Total passif d'impôt futur	664,9
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	69,5
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer (temporairement non déductibles)	92,0
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	161,5
Total actif d'impôt futur	45,2
Situation nette	619,7

La contribution sociale est de 3,3%.

Les taux d'impôts pour la fiscalité différée sur les sociétés à venir seront les suivants :

- en 2021 : 26,5% jusqu'à 500 000€ de bénéfice imposable et 27,5% au delà,
- à compter de 2022 : 25%

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	-129,2
+ impôt sur les bénéfices	0,4
Résultat avant impôt	-128,7
+ variation des provisions réglementées	0,4
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-129,2

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Engagements hors bilan

Engagements donnés en M€ :

- Cautions données	0
- Options sur achats de terrains et d'immeubles	1,4
- Options sur ventes de terrains et d'immeubles	0
- Locations immobilières	0
- Achats à terme	0

Dettes assorties de garanties en M€ :

- Dettes garanties par des cautions	39,2
- Dettes garanties par des sûretés	Néant
- Crédits documentaires à l'importation	0

AUCHAN HYPERMARCHÉ
Société par Actions Simplifiée au capital de 56 882 160 €
Siège social – 200, Rue de la Recherche
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS LILLE MÉTROPOLE 410 409 460

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2021

(...)

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter comme suit la perte nette comptable, se montant à (129 215 292,90) € au compte « Report à nouveau », ce qui porte ce dernier à la somme de (236 080 148,91) €.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

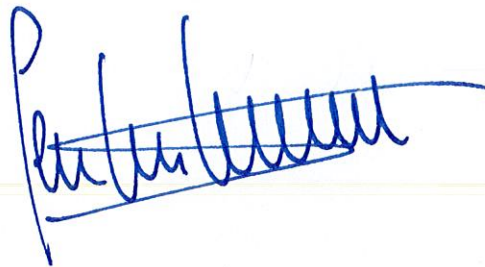
Exercice clos le	Dividende total versé	Fraction éligible à l'abattement	Fraction non éligible à l'abattement
31 décembre 2017	60 636 382,56 €	0 €	60 636 382,56€
31 décembre 2018	0 €	0 €	0 €
31 décembre 2019	0 €	0 €	0 €

(...)

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président

AUCHAN RETAIL FRANCE, représentée par Jean-Denis DEWEINE





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France



Auchan Hypermarché S.A.S.

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels*

Exercice clos le 31 décembre 2020
Auchan Hypermarché S.A.S.
200, rue de la Recherche - 59650 Villeneuve d'Ascq
Ce rapport contient 37 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex



Auchan Hypermarché S.A.S.

Siège social : 200, rue de la Recherche - 59650 Villeneuve d'Ascq
Capital social : €.56 882 160

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Auchan Hypermarché S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir les obligations juridiques ou implicites à l'égard des tiers et les risques relatifs aux litiges dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes « Provisions pour risques et charges » et « Provisions pour litiges » respectivement en pages 11 et 12 de l'annexe.

Dans le cadre de nos travaux, afin de pouvoir corroborer le montant des provisions inscrites au passif du bilan, nous avons mis en œuvre des diligences consistant à circulariser les conseils juridiques et avocats de votre société, à examiner les assignations formulées par les tiers et à mener des entretiens avec la direction et les responsables juridiques de la société. Nous nous sommes également assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par la société au regard des éléments disponibles.

Dépréciation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, dont les montants nets d'amortissements et de dépréciations au 31 décembre 2020 s'établissent à 1 616 millions d'euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et testées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Dépréciations des immobilisations corporelles » en page 9 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces immobilisations sont associées, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des coopérations commerciales et ristournes

Comme indiqué dans la note « Chiffre d'affaires » en page 12 de l'annexe, la société comptabilise en chiffre d'affaires les prestations fournisseurs ou coopérations commerciales. Nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données contribuant à la détermination des ristournes et coopérations commerciales, l'exactitude des termes et conditions avec les accords contractuels, les montants de marchandises achetées

avec les données d'achat de la société, le correct calcul des ristournes et coopérations commerciales, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2021
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2021
PricewaterhouseCoopers Audit



Signature
numérique de
Herve Chopin
Date : 2021.04.30
18:01:40 +02'00'

Hervé Chopin
Associé



François Jaumain
Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF- (En MEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	0,2		0,2	0,2
Fonds commercial	1 642,4	1 619,7	22,7	28,9
Autres immobilisations incorporelles	128,5	126,6	2,0	11,5
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	1 771,1	1 746,3	24,9	40,6
Terrains	716,4	13,7	702,7	718,5
Constructions	3 344,6	2 631,3	713,3	742,6
Installations techniques, matériel	549,1	476,6	72,5	87,3
Autres immobilisations corporelles	240,7	214,3	26,3	26,6
Immobilisations en cours	67,6	1,6	66,0	32,2
Avances et acomptes	34,9		34,9	38,3
TOTAL immobilisations corporelles	4 953,3	3 337,5	1 615,7	1 645,5
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	94,6	0,1	94,5	94,5
Créances rattachées à des participations	23,4		23,4	23,4
Autres titres immobilisés	0,2	0,0	0,1	0,2
Prêts	0,2	0,2	0,0	0,0
Autres immobilisations financières	5,1	0,4	4,7	4,0
TOTAL immobilisations financières	123,5	0,7	122,7	122,1
Total Actif Immobilisé (II)	6 847,8	5 084,6	1 763,1	1 808,1
Matières premières, approvisionnements	1,5		1,5	1,5
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	828,6	27,9	800,7	917,1
TOTAL Stock	830,1	27,9	802,2	918,6
Avances et acomptes versés sur commandes	0,6		0,6	3,0
Clients et comptes rattachés	167,8	13,5	154,3	166,4
Autres créances	1 191,3	12,5	1 178,8	932,1
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 359,1	26,0	1 333,1	1 098,5
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	94,3		94,3	127,4
TOTAL Disponibilités	94,3	0,0	94,3	127,4
Charges constatées d'avance	8,3		8,3	7,5
TOTAL Actif circulant (III)	2 292,4	54,0	2 238,5	2 155,0
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	9 140,2	5 138,6	4 001,6	3 963,1

Bilan passif

BILAN-PASSIF-(En MEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 0,0)	56,9	56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5,7	5,7
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	0,0	0,0
TOTAL Réserves	5,7	5,7
Report à nouveau	-106,9	-84,1
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-129,2	-22,7
Subventions d'investissement	1,3	0,0
Provisions réglementées	300,5	300,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	128,4	255,8
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	41,3	31,3
Provisions pour charges	280,2	113,4
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	321,5	144,8
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13,1	2,4
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	883,7	617,3
TOTAL Dettes financières	896,8	619,7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14,1	18,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 717,8	1 658,3
Dettes fiscales et sociales	470,1	493,3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50,5	53,0
Autres dettes	386,1	701,8
TOTAL Dettes d'exploitation	2 638,6	2 925,0
Produits constatés d'avance	16,4	17,8
TOTAL DETTES (IV)	3 551,7	3 562,5
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	4 001,6	3 963,1

Compte de résultat

Compte de résultat (en MEuros)			Exercice N		Exercice N-1	
			France	Exportation		Total
Ventes de marchandises			10 438,9	64,5	10 503,4	10 649,0
Production vendue biens			1 167,8		1 167,8	1 201,9
Production vendue services			468,4	0,0	468,4	502,4
Chiffres d'affaires nets			12 075,1	64,5	12 139,7	12 353,3
Production stockée						
Production immobilisée					0,1	0,6
Subventions d'exploitation					4,5	9,8
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					95,6	136,2
Autres produits					11,2	8,5
Total des produits d'exploitation (I)					12 251,1	12 508,4
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					8 055,2	8 261,0
Variation de stock (marchandises)					116,5	24,3
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					808,8	888,6
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						-0,2
Autres achats et charges externes					1 214,9	1 167,6
Impôts, taxes et versements assimilés					219,2	234,0
Salaires et traitements					1 160,7	1 196,2
Charges sociales					358,6	394,4
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			162,4	179,6
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				37,1	58,1
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				216,6	72,3
Autres charges					26,7	50,1
Total des charges d'exploitation (II)					12 376,7	12 526,0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					-125,6	-17,6
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					3,3	1,6
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					1,6	0,0
Produits financiers de participations					13,0	11,1
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						0,1
Autres intérêts et produits assimilés					0,6	0,5
Reprises sur provisions et transferts de charges						1,9
Différences positives de change					0,0	0,0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					13,6	13,6
Dotations financières aux amortissements et provisions					0,0	0,1
Intérêts et charges assimilées					11,4	8,5
Différences négatives de change					0,0	0,0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					11,4	8,7
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					2,2	4,9
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)					-121,7	-11,0

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4,2	4,4
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21,3	1,1
Reprises sur provisions et transferts de charges	79,4	57,3
Total des produits exceptionnels (VII)	104,9	62,9
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2,4	12,5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36,0	0,5
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	54,0	48,6
Total des charges exceptionnelles (VIII)	92,4	61,6
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	12,4	1,3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	20,4	13,0
Impôts sur les bénéfices (X)	-0,4	-0,1
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12 372,8	12 586,6
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 502,0	12 609,3
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-129,2	-22,7

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN HYPERMARCHÉ

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D ASCQ

Date de clôture : 31/12/2020

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	5
Description synthétique de la société.....	8
Règles et méthodes comptables.....	8
Immobilisations corporelles.....	8
Dépréciations des immobilisations corporelles.....	9
Immobilisations incorporelles.....	9
Participations et autres titres immobilisés.....	10
Valeurs mobilières de placement.....	10
Stocks.....	11
Créances.....	11
Provisions réglementées.....	11
Opérations en devises.....	11
Provisions pour risques et charges.....	11
Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme.....	12
Provisions pour litiges.....	12
Provisions pour garantie.....	12
Chiffre d'affaires.....	12
Frais de pré-ouverture.....	12
Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel.....	13
Impôt sur les bénéfices.....	13
Faits caractéristiques.....	14
Evénements postérieurs à la clôture.....	14
Société établissant des comptes consolidés.....	14
Eléments constitutifs du fonds commercial.....	15
Immobilisations.....	16
Amortissements.....	18
Liste des filiales et des participations en k€.....	19
Echéances des Créances et dettes.....	20
Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social.....	21
Variation des capitaux propres.....	21
Charges constatées d'avance.....	22
Produits constatés d'avance.....	22
Charges à payer.....	23
Produits à recevoir.....	23
Provisions.....	24
Engagements pris en matière de retraite.....	25
Ventilation du chiffre d'affaires.....	26
Détail de certains postes :.....	26

Coût de revient des ventes.....	26
Charges et produits d'exploitation.....	26
Résultat financier.....	27
Charges et produits exceptionnels.....	28
Effectifs.....	29
Impôt sur les bénéfices annexe.....	29
Fiscalité différée.....	30
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires.....	31
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	31
Engagements hors bilan.....	31

Description synthétique de la société

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est 4 001,6 MEUR et le résultat s'élève à -129,2 MEUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en hypermarchés.

Au 31/12/2020, la société exploite 119 hypermarchés depuis la fermeture de Villeteuse.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 2014 conformément au règlement ANC N° 2014-03, à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En raison du soutien financier du groupe Auchan à ses filiales, la continuité d'exploitation d'Auchan Hypermarché n'est pas remise en cause.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception des biens reçus en apport le 1er janvier 1997 ou issus des scissions des anciennes sociétés du groupe Docks de France, qui ont fait l'objet d'une réévaluation à leur valeur d'utilité.

Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (ci-après "composants") sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente.

Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui est spécifique.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations corporelles sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée d'utilité avec une valeur résiduelle nulle.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Constructions (gros œuvres)	20 ans (1997 et avant)
Constructions (gros œuvres)	30 ans ou 40 ans (après 1997)
Étanchéité toitures, assainissements et revêtements des sols	20 ans
Agencements et aménagements	6 ans 2/3 à 8 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

Dépréciations des immobilisations corporelles

Les règles de dépréciation des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les immobilisations incorporelles.

Immobilisations incorporelles

* Fonds Commercial

Les fonds commerciaux sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Ils ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

* Droit au Bail

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Ces droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués par différence entre la valeur réévaluée des biens et la part en capital des échéances restant dues.

* Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont comptabilisés en charges.

*** Logiciels**

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amortis sur cinq ans les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Conformément à l'article 322-5 du PCG, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur nette comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée en charges. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité, déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés, et sa valeur vénale (valeur de marché). L'appréciation des éventuelles pertes de valeur des actifs est réalisée au niveau des magasins, ainsi qu'au niveau de la société lorsqu'il existe des immobilisations non amortissables et non affectées.

Conformément aux articles 214-16 à 214-19 du règlement ANC N°2014-03, la société réalise des tests de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur sur un magasin exploité. Les indices de perte de valeur retenus sont :

- flux de trésorerie bruts négatifs sur plus de 2 ans consécutifs
- baisse des flux de trésorerie par rapport à N-2 de plus de 20%
- décalage en défaveur de plus de 20% des flux de trésorerie bruts de l'exercice en cours par rapport aux objectifs pour les magasins récemment ouverts.

La méthodologie pour déterminer la valeur d'utilité est celle des flux de trésorerie actualisés. Il s'agit de l'actualisation des flux de trésorerie sur la durée résiduelle d'utilité du magasin.

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût de revient. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à son coût de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Depuis le 1er janvier 2007, les frais d'acquisition des titres de participation sont incorporés au prix de revient des titres de participation et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Ce changement d'option comptable, autorisé par l'avis n°2007-C du Comité d'Urgence du 15 juin 2007, a été appliqué de façon prospective.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût de revient. Le cas échéant, des provisions sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur prix de revient.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués sur la base des derniers prix d'achat, augmentés des frais accessoires, diminués de toutes remises, ristournes et autres avantages financiers par analogie avec les modalités de prise en compte des marges arrières dans le calcul du seuil de revente à perte, modalités conformes aux dispositions introduites par la loi Châtel. La méthode du dernier prix d'achat s'apparente à celle du FIFO (premier entré, premier sorti) dans un contexte de rotation rapide des stocks.

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Compte tenu du caractère fongible des marchandises, il n'a pas été possible de déterminer la quote-part des marchandises restant en stock à la clôture de l'exercice et acquises avec une clause de réserve de propriété.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Lorsque les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les dettes et les créances sont comptabilisées au cours garanti. Dans ce cas, aucun écart de conversion n'est constaté.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Les engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en matière de retraites, d'avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution des salaires.

A ce titre, l'évaluation des indemnités de départ en retraite tient compte en particulier des données suivantes :

- Les salaires en fin de carrière en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus et l'évolution estimée du niveau des retraites ;
- L'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions applicables dans l'entreprise ;
- Les effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité TF00/02 avec décalage d'âge ;
- Un taux d'actualisation nominal de 0.60 % ;

Par ailleurs, la société applique la méthode du "corridor", à savoir l'absence de comptabilisation en résultat des écarts actuariels tant que ces derniers restent compris dans une fourchette de 10 % autour de la valeur actualisée de l'obligation de la société. Les écarts excédant 10 % du plus haut entre la valeur actualisée de l'obligation et la juste valeur des actifs du régime sont étalés en résultat sur la durée d'activité résiduelle moyenne du personnel.

La société externalise la gestion des indemnités de fin de carrière en vue de couvrir ses charges futures par un système d'assurance.

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

Provisions pour garantie

Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lors de la vente. Par ailleurs, Auchan Hypermarché a proposé des contrats d'extension de garantie pour lesquels les produits et la marge sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

La provision est calculée sur la base d'un taux de panne calculé et du coût moyen estimé des interventions des services après-vente, et tient compte de l'évolution des ventes de produits sous garantie.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Frais de pré-ouverture

Les frais de pré-ouverture de magasins sont pris en charge au fur et à mesure où ils sont encourus par la société.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère Auchan Holding S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, Auchan Holding S.A.

Faits caractéristiques

Les faits marquants qui ont impacté les résultats de l'année 2020 sont les suivants :

- Déploiement de la livraison à domicile sur les drives,
- Déploiement de corners avec notre partenaire Patatam spécialisé dans le marché de seconde main sur les magasins de Roncq, Melun, Meriadeck, Marseille et Mondésir, et validation d'un déploiement national
- Déploiement du corner Decathlon à St Jean, Bordeaux, et Biganos,
- Déploiement du corner Boulanger à Dury,
- Impact de la fermeture du Site de Villeteuse en octobre 2019 : (impact P/L net de -24 M€),
- Travaux sur le site de Cergy,
- Passage des soldes de 6 à 4 semaines
- En septembre 2020, dans le cadre du plan Auchan 2022 et de la démarche Renaissance, un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été annoncé, une PRC de 147,3M€ a été enregistrée dans le comptes au 31/12/2020. Ce plan a été validé par la Direccte le 4 janvier 2021. Le projet aboutirait à la suppression de 1 242 postes..

Impact de la crise sanitaire liée au Covid 19 :

A partir du mois de mars 2020, les mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont fortement perturbé les activités de la société qui a dû procéder à des ajustements permanents de son organisation. La société a maintenu son activité en mettant en place les dispositifs et protocoles sanitaires pour veiller à la protection de ses salariés, clients et autres partenaires prenantes. Le comportement des consommateurs a évolué, privilégiant les formats de proximité et e-commerce au détriment des hypermarchés. La poursuite de l'activité dans ces conditions inhabituelles et sous fortes contraintes a entraîné une hausse de plusieurs coûts d'exploitation. Les impacts de l'épidémie sur l'activité de la Société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan mais il est difficile de les isoler des autres évolutions de la période. L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'évènement (sur les comptes de résultat et bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci.

Impacts bruts de la crise :

- Dynamique commerciale impactée par les mesures de confinement, couvre-feu et interdiction de vente des produits dits "non essentiels"
- Coûts supplémentaires engagés pour assurer la sécurité des salaires et clients,
- Prime exceptionnelle versée aux salariés pour reconnaître leur mobilisation

Impact des mesures de soutien dont la Société a bénéficié :

- Recours aux mesures de chômage partiel

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique
AUCHAN HOLDING S.A 40, avenue de Flandre 59170 CROIX N° Siret 47618062500479	SA

Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	66,6
Eléments achetés ou reçus en apport	1 575,8
Total	1 642,4

Rappelons que le fonds de commerce inscrit chez Auchan Hypermatché trouve pour l'essentiel son origine dans l'apport en 1997 des hypermarchés anciennement exploités par Docks de France. Il est amorti en totalité à fin 2017.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement	(I)	0,0		0,0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	1 803,9		0,2
	Terrains		720,7		0,0
Constructions	Sur sol propre		1 171,5		13,1
	Sur sol d'autrui		105,6		1,4
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		2 030,9		42,7
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		556,2		16,2
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		99,4		6,8
	Matériel de transport		0,1		0,0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		137,0		10,3
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours		33,8		33,8
	Avances et acomptes		38,3		-3,4
TOTAL (III)			4 893,5		120,9
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		117,9		0,0
	Autres titres immobilisés		0,2		0,0
	Prêts et autres immobilisations financières		4,7		0,7
TOTAL (IV)			122,8		0,7
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			6 820,1		121,8
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement	(I)			0,0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		33,0	1 771,1
	Terrains			4,3	716,4
Constructions	Sur sol propre			4,1	1 180,5
	Sur sol d'autrui			0,0	107,1
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			16,5	2 057,0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			23,4	549,1
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			0,0	106,2
	Matériel de transport			0,0	0,1
	Matériel de bureau et mobilier informatique			12,9	134,3
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				67,6
	Avances et acomptes				34,9
TOTAL (III)				61,1	4 953,2
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				117,9
	Autres titres immobilisés				0,2
	Prêts et autres immobilisations financières				5,4
TOTAL (IV)					123,4
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				94,1	6 847,8

Les immobilisations corporelles progressent pour 90 M€ dont principalement 41M€ d'installations diverses, 16M€ de matériels industriels dont 8 millions de balisages électroniques, 9,5 M€ pour la Gestion Technique du Patrimoine (il y a une mise à jour dans un grand nombre de magasins), 9 M€ de travaux d'électricité et 5,9 M€ de travaux de sprinklers.

Les diminutions des immobilisations sont constituées essentiellement de 94 M€ de cessions, dont 29 M€ d'immobilisations incorporelles externes au prix de vente. concernant pour la cession du fonds de commerce de Villetaneuse et 27 M€ d'immobilisations corporelles pour ce même site.

On constate 36,5 M€ de mise au rebut dont 3,5 M€ d'immobilisations incorporelles et 33 M€ d'immobilisations corporelles.

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0		0,0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 736,6	13,2	3,6	1 746,2		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	722,5	30,2	3,7	749,0		
	Sur sol d'autrui	70,2	2,6	0,0	72,8		
	Installations générales, agencements	1 714,0	75,4	15,5	1 774,0		
Installations techniques, matériels et outillages		468,9	29,8	23,4	475,4		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	90,1	3,4		93,5		
	Matériel de transport	0,1	0,0	0,0	0,1		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	119,6	13,2	12,9	119,9		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		3 185,5	154,7	55,4	3 284,7		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		4 922,1	167,8	59,0	5 030,9		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres	0,0			0,1			0,0
Terrains							
Constructions :							
sol propre	13,9	7,2		7,2	12,0		1,9
sol autrui	1,0			0,4			0,6
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	5,1	2,8		6,5	4,4		-3,0
Inst gén.	0,1	0,5		0,1	0,7		-0,2
M.Transport							
Mat bureau.	0,1	1,8		0,6	1,7		-0,4
Emball.							
CORPO.	20,2	12,3		14,8	18,8		-1,1
Acquis. de titres							
TOTAL	20,2	12,3		14,8	18,8		-1,1
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Liste des filiales et des participations en k€

Filiales et participations	Capital (2)	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette				
GIE CENTRALE DE SERVICES	18	2 599	66.37%	12	12			2 600	
AUCHAN ENERGIES (Anciennement Pérovex)	2 542	4 323	100%	5 191	5 191			861	
AUCHAN CARBURANT	46 463	21 214	100%	46 678	46 678			11 970	11 360
AUCHAN RETAIL AGRO	24 721	19 011	100%	40 799	40 799			2 693	1 599
SOMARVRAC (3)	100	-10 179	100%					- 4 005	
SANSAC	10	-413	100%	10	0			-2	
Participations (10 à 50% du capital)									
Filiales françaises (ensemble)									
Filiales étrangères (ensemble) (1)									
Participations dans des sociétés françaises									
Participation dans des sociétés étrangères									

(1) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(2) Dans la monnaie locale d'opération

(3) Les titres de SOMARVRAC ont été acquis pour une valeur d'1 euro.

Le tableau ci-dessus présente les titres des sociétés du groupe détenus par notre société.

Notre société détient également à plus de 5% :

- 20.66% des titres de SYNEDIS pour une valeur brute de 1 690 830 €

- 50% des titres d'OSNY DRIVE, 65.79% des titres de SCI SOGEP, 40% des titres IMMEPINAY, 50% des titres de GIE SERVICIMMOG, 100% des titres de la SCI Le Red et 11,27% des titres de SHOPPING INNOVATION LAB.

Echéances des Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				23,4	23,4		
Prêts				0,2	0,0	0,2	
Autres immobilisations financières				5,1	0,0	5,1	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				28,7	23,4	5,3	
Clients douteux ou litigieux				18,3	18,3		
Autres créances clients				149,5	149,5		
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.					
Personnel et comptes rattachés				1,8	1,8		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				4,2	4,2		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			107,3	107,3		
	Autres impôts			2,4	2,4		
	Etat - divers			1,9	1,9		
Groupes et associés				327,6	327,6		
Débiteurs divers				746,1	746,1		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 359,1	1 359,1	0,0	
Charges constatées d'avance				8,3	8,3		
TOTAL DES CREANCES				1 396,1	1 390,8	5,4	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				11,7	11,7		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				1,4	0,1	0,6	0,7
Emprunts et dettes financières divers				883,7	115,5	768,2	
Fournisseurs et comptes rattachés				1 717,8	1 717,8		
Personnel et comptes rattachés				154,0	154,0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				121,4	121,4		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			132,9	132,9		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			61,8	61,8		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				50,5	50,5		
Groupes et associés				185,6	185,6		
Autres dettes				200,8	200,8		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				16,4	16,4		
TOTAL DES DETTES				3 538,0	2 768,5	768,8	0,7
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice							

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail International et Auchan Retail France.

Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 844 108			2 844 108	20
Total	2 844 108	0	0	2 844 108	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	56,9						56,9
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							0,0
Ecart de réévaluation							0,0
Réserve légale	5,7						5,7
Réserves statutaires ou contractuelles							0,0
Réserves réglementées							0,0
Autres réserves	0,0						0,0
Report à nouveau	-84,1		0,0		-22,7		-106,8
Résultat de l'exercice	-22,7	-129,2	0,0	0,0	22,7		-129,2
Subventions d'investissement	0,0	1,3	0,0				1,3
Provisions réglementées	300,1	34,1	33,6				300,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES	255,9	-93,8	33,6	0,0	0,0	0,0	128,5

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SEQUESTRE VILLETANEUSE	0,0		
FOURNITURES BUREAUTIQUES	0,0		
CHARGES DIVERSES	0,2		
CHARGES D'ENTRET	0,0		
CHARGES FINANCIERES	0,2		
NEUT FRAIS DSI	1,7		
CHARGES ASSURANCE	0,4		
CHARGES PUBLICITE	1,6		
LOYERS PAYES D'AVANCE	2,3		
CAUTIONS PAYEES D'AVANCE	0,6		
CHARGES LOCATIVES CONSTATEES D'AVANCE	1,2		
TOTAL	8,23	0,0	0,0

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS DIVERS	1,6		
CA PERCU D'AVANCE	14,8		
PRODT D'ADHESION	0,0		
LOYER-DROIT D'ENTREE PERCU D'AVANCE	0,0		
TOTAL	16,4	0,0	0,0

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0,0
Autres emprunts obligataires	0,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,8
Emprunts et dettes financières divers	0,0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1,1
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	542,2
Dettes fiscales et sociales	217,1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	48,5
Autres dettes	2,1
Total	811,8

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0,0
Autres immobilisations financières	0,0
Créances clients et comptes rattachés	14,1
Personnel et comptes rattachés	0,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,1
Etat et autres collectivités publiques	0,1
Autres créances	2,4
Disponibilités	0,0
Total	16,7

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	300,1	34,1	33,6	300,5
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	300,1	34,1	33,6	300,5
Provisions pour litige	14,7	6,0	3,2	17,5
Provisions pour garantie	8,1	9,6	8,1	9,6
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	0,5	0,0	0,2	0,3
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	52,6	16,9		69,5
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	68,8	189,4	33,6	224,6
TOTAL (II)	144,8	221,9	45,1	321,5
Provisions sur immobilisations incorporelles	26,7	0,2	26,8	0,1
Provisions sur immobilisations corporelles	62,4	9,1	18,7	52,8
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	0,1	0,0		0,1
Provisions sur autres immos financières	0,7	0,0		0,7
Provisions sur stocks	28,0	27,9	28,0	27,9
Provisions sur comptes clients	11,8	2,7	0,9	13,5
Autres provisions pour dépréciations	13,9	6,5	7,8	12,5
TOTAL (III)	143,6	46,3	82,3	107,7
TOTAL GENERAL (I + II + III)	588,5	302,3	161,0	729,7
Dont dotations et reprises d'exploitation		262,3	81,7	
Dont dotations et reprises financières		0,0		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		39,4	79,4	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 9,5 M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 4,1 M€
- des provisions pour litiges divers pour 4 M€

Les provisions pour amendes et pénalités comprennent les provisions contrôle fiscal sur le contentieux TASCOT pour 0,3 M€.

Les provisions pour pensions reprennent les provisions pour indemnités de départ en retraite pour 69,5 M€.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 35,5 M€
- la provision médailles du travail pour 6,7 M€
- la provision pour projets abandonnés pour 12,6 M€
- la provision pour contrôle TASCOT pour 8,8 M€
- la provision pour situation nette négative de Somarvac pour 10,2 M€ et Sansak pour 0,4 M€
- les provisions PSE exploitation pour 147,1 M€

Engagements pris en matière de retraite

La société comptabilise à son passif la part des engagements non couverte par les actifs du régime. Elle applique la méthode du corridor. Les principaux éléments relatifs aux engagements de retraite sont résumés dans le tableau ci-dessous (en M€) :

Engagements retraite	Valeur actualisée de l'engagement	Juste valeur des régimes	Pertes actuarielles	Provision
I. D. R.	240,4	142,7	22,4	75,3

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	10 503,4	10 649,0	-1,4%
Production vendue biens	1 167,8	1 201,9	-2,8%
Production vendue services	468,4	502,4	-6,8%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	12 075,1	12 288,8	-1,7%
Chiffres d'affaires nets-Export	64,5	64,5	0,0%
Chiffres d'affaires nets	12 139,7	12 353,3	-1,7%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des hypermarchés.

Détail de certains postes :

Coût de revient des ventes

	2020	2019
Variation des stocks	116,5	24,1
Achats nets de ristournes	8 864,0	9 149,6
Total	8 980,5	9 173,7

Charges et produits d'exploitation

	2020	2019
Frais de personnel	1 519,3	1 590,6
Impôts et taxes	219,2	234,0
Autres produits et charges d'exploitation / transferts de charges	1 211,8	1 189,2
TOTAL	2 950,3	3 013,8

Résultat financier

	2020	2019
Produits financiers	0,6	2,5
Dividendes reçus	13,0	11,1
Frais financiers	-11,4	-8,6
Dotation financière aux amortissements et provisions	0,0	-0,1
TOTAL	2,2	4,9

Les charges financières comprennent principalement les frais financiers sur le prêt Auchan Retail International pour 5,7 M€, sur le prêt Auchan Retail France pour 4,6 M€, et les frais financiers sur comptes courants pour 0,1 M€.

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
degrèvement d'impôt		3,3
Autres	7,7	0,2
FREEWAVE		0,9
Produits et charges de cession des éléments d'actifs	36,0	21,2
Subvention d'équipement		0,0
Amortissements dérogatoires	34,1	33,6
IMPAIREMENT	14,7	45,5
TOTAL	92,5	104,7

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	3 092	3 172
Agents de maîtrise	1 001	1 047
Employés	45 587	41 269
TOTAL	49 680	45 488

Impôt sur les bénéfices annexe

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-121,7	-0,4
Résultat exceptionnel	12,4	0,0
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		0,0
Contribution exceptionnelle		0,0
TOTAL	-109,3	-0,4

Le taux d'imposition s'élève à 28% jusqu'à 500 000 € de bénéfice imposable et 31% au delà.

La contribution sociale est de 3,3%.

Les crédits d'impôt se composent comme suit :

- Crédit d'impôt Mécénat 0,4M€
- Crédit d'impôt famille 0,1M€

La ligne d'impôt ressort donc au compte de résultat à 0,4M€

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	300,5
Subventions d'investissement	1,3
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition (réévaluation de terrain)	2 072,7
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	2 374,6
Total passif d'impôt futur	664,9
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	69,5
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer (temporairement non déductibles)	92,0
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	161,5
Total actif d'impôt futur	45,2
Situation nette	619,7

La contribution sociale est de 3,3%.

Les taux d'impôts pour la fiscalité différée sur les sociétés à venir seront les suivants :

- en 2021 : 26,5% jusqu'à 500 000€ de bénéfice imposable et 27,5% au delà,
- à compter de 2022 : 25%

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	-129,2
+ impôt sur les bénéfices	0,4
Résultat avant impôt	-128,7
+ variation des provisions réglementées	0,4
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-129,2

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Engagements hors bilan

Engagements donnés en M€ :

- Cautions données	0
- Options sur achats de terrains et d'immeubles	1,4
- Options sur ventes de terrains et d'immeubles	0
- Locations immobilières	0
- Achats à terme	0

Dettes assorties de garanties en M€ :

- Dettes garanties par des cautions	39,2
- Dettes garanties par des sûretés	Néant
- Crédits documentaires à l'importation	0